



## Communiqué de presse

## Communiqué de presse

www.agence-francaise-anticorruption.gouv.fr

www.cnfpt.fr

@AFA\_Gouv

Paris, le 4 juillet 2018

## Prévention de la corruption dans la gestion publique locale : l'AFA et le CNFPT lancent un séminaire en ligne MOOC

L'Agence française anticorruption (AFA) et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) s'associent pour proposer un séminaire en ligne (Mooc) gratuit consacré à la prévention de la corruption dans la gestion publique locale. Dès le 24 septembre 2018, les agents territoriaux, élus, étudiants et tous les citoyens intéressés par la prévention et la lutte contre la corruption pourront suivre cette formation en ligne sur la plateforme FUN. Ce séminaire en ligne constitue l'une des actions de la convention de partenariat signée entre le CNFPT et l'AFA.

Les collectivités territoriales exercent une multiplicité de compétences et sont responsables d'une part importante de la commande publique en France. Elles prennent des décisions qui ont des conséquences directes sur la vie des habitants et sur le tissu économique local. Pour ces différentes raisons, elles sont exposées à des risques d'atteintes à la probité.

Le CNFPT et l'AFA proposent un nouveau séminaire en ligne qui aborde l'ensemble des atteintes à la probité : corruption, favoritisme, détournement de fonds publics, concussion, prise illégale d'intérêts ou trafic d'influence. Ce séminaire détaille les situations qui font naître ces risques dans la gestion publique locale et présente les mesures qui sont à la disposition des collectivités territoriales pour les prévenir. Il comprend également des modules de sensibilisation des agents territoriaux pour leur donner les moyens de réagir de manière adaptée s'ils étaient sollicités pour la commission d'une telle infraction ou s'ils en étaient témoins. Plusieurs cas concrets seront présentés pour illustrer les problématiques abordées.

Ce séminaire en ligne comporte quatre séances autour des thématiques suivantes :

- La lutte contre la corruption
- Les risques d'atteintes au devoir de probité dans la gestion publique locale
- Les mesures de prévention de la corruption dans les collectivités territoriales
- Agent territorial : les bons réflexes

Le séminaire en ligne bénéficie de l'éclairage de nombreux intervenants institutionnels : Haute autorité pour la transparence de la vie publique, Défenseur des droits, Parquet national financier, Commission européenne, chercheurs et fonctionnaires territoriaux.



Les inscriptions au <u>séminaire en ligne MOOC « Corruption, favoritisme, détournement de fonds...</u> <u>comment les prévenir dans la gestion publique locale ? »</u> sont d'ores et déjà ouvertes jusqu'au 21 octobre sur la plateforme FUN. La formation débutera le 24 septembre prochain.

## **Contact presse**:

